

DIRECTEUR.TRICE PAR INTERIM DU GIP MANOLI

Offre n° O035260827000550

Publiée le 28/08/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : L'ATELIER MANOLI MUSEE ET JARDIN DE SCULPTURES

Lieu de travail : 9 RUE DU SUET, La Richardais (Ille-et-Vilaine (35))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 1 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Patrimoines

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. A

Métier(s) : [Directeur ou directrice d'établissement patrimonial](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Contrat de droit privé - CDD](#))

Le contrat proposé est de droit privé compte tenu de la structure juridique de l'employeur (association, personne morale de droit public participant à une mission de service public à caractère industriel et commercial,...). Il est conclu sur une durée limitée dans le temps.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : calculée par référence à la grille indiciaire du grade d'attaché de conservation du patrimoine, échelon 6, à l'indice majoré 518

Descriptif de l'emploi :

L'Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures est situé 9 rue du Suet à La Richardais (35780). Sur les bords de la Rance, près de Dinard et à une heure de Rennes, l'Atelier Manoli expose près de 300 sculptures sur leur lieu de création. Devenue départementale en 2017, la collection Manoli est gérée par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures". Ce GIP a pour objet d'assurer la conservation des œuvres, le développement, la gestion et la promotion de "L'Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures"

Site de l'organisme : www.manoli.org

Description du poste

Placé-e sous l'autorité du Président du GIP "Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures", le/la Directeur/trice par intérim assurera la direction du GIP sur les axes scientifiques, culturels, administratifs, juridiques, financiers et de ressources humaines.

Contrat d'une durée d'un mois, du 1er au 30 septembre 2026, renouvelable en fonction de l'indisponibilité de l'agente titulaire

Missions / conditions d'exercice :

Gestion du GIP :

- Assurer la direction scientifique, administrative et opérationnelle
- Assurer le fonctionnement exécutif et mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée Générale du GIP
- Gérer les ressources de l'établissement public (financières, humaines et matérielles)

Direction du Musée :

- Assurer le suivi et la gestion de la collection départementale
- Impulser et mettre en œuvre la programmation culturelle de la structure
- Piloter la politique d'accueil et de développement des publics
- Travailler en concertation avec les partenaires institutionnels, culturels...
- Développer et mettre en œuvre les outils de médiation et de communication
- Superviser l'accueil et la médiation auprès de tous les types de publics

Relations avec les publics :

- Participer à l'accueil et aux actions de médiation

Profils recherchés :

- Expérience en matière de politique culturelle, maîtrise des procédures administratives et financières liées au fonctionnement d'un groupement d'intérêt public, connaissance des réseaux culturels, maîtrise des outils informatiques, internet et réseaux sociaux
- Bac + 5 en développement culturel ou patrimonial
- Capacités relationnelles, capacité à encadrer et animer une équipe, sens des responsabilités, rigueur, dynamisme, polyvalence, autonomie, qualités rédactionnelles, sens de l'organisation, intérêt pour l'art contemporain, capacité à accompagner le développement des projets
- Expérience demandée dans un domaine similaire
- Permis B

Contact et modalités de candidature

Contact : 0698919382

Informations complémentaires :

CV plus lettre de motivation

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o035260827000550-directeur-trice-par-interim-gip-manoli>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.